

La Ville du COTEAU- 7 000 habitants- **recrute par mutation**

Un Policier Municipal (H-F)

Cadre d'emplois des agents de police municipale (C)

Missions :

Sous l'autorité du chef de poste et avec l'appui de l'adjoint en charge de la tranquillité publique, police, ancien combattant et sécurité civile, vous serez chargé(e)

- d'assurer la veille et la prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques conformément à la loi du 6 avril 1999 relative aux polices municipales et ses décrets d'application (missions de police administrative et missions de police judiciaire) ;
- d'effectuer des recherches administratives, constater et relever les infractions.
- de rédiger des procès-verbaux y compris par voie électronique, mains courantes et rapports circonstanciés ;
- de réguler la circulation routière, veiller au respect du Code de la Route et du stationnement ;
- d'appliquer et contrôler le respect des arrêtés de police du maire et de la législation (Code de l'Urbanisme, Code de l'Environnement...) ;
- d'animer les actions de sensibilisation « Piste Routière » auprès des élèves de CM2 : organiser et encadrer des séances pédagogiques sur piste routière
- lutter contre la divagation des animaux : capture des chiens et chats
- de réaliser un service de proximité avec la population ;
- d'assurer l'accueil et les relations avec les publics, en les renseignant et les orientant vers les acteurs compétents lors des permanences du bureau de police ;
- d'assurer le port de plis
- de recueillir des informations et rendre compte par écrit de ses activités à la hiérarchie ;
- de prendre les mesures adaptées pour veiller à la sécurité des biens et des personnes ;
- de collaborer à la sécurisation lors de manifestations et cérémonies organisées sur la commune et de veiller à leur bon déroulement ;
- de travailler en collaboration avec les différents services de la ville et avec les forces de sécurité de l'Etat.

Mission complémentaire :

- Assistant de prévention (50 heures annuelles)

Compétences attendues :

- **Titulaire du concours de gardien- brigadier de police municipale avec FIA effectuée.**
- Connaissance de la réglementation relative aux pouvoirs de police du Maire ;
- Connaissance du code de la route (circulation, stationnement...) ;
- Maîtrise des procédures administratives ;
- Qualités relationnelles.
- Capacités rédactionnelles ;
- Capacité d'adaptation, sens du contact et esprit d'équipe ;

- Être force de proposition ;
- Organisation, méthode, écoute, rigueur, devoir de réserve et disponibilité ;
- Sens du service public ;
- Maîtrise de situation de conflits ;
- Ponctualité, assiduité, rigueur et discipline ;
- Être titulaire du permis B
- Formation préalable à l'armement des catégories B et D appréciée ;
- Formation aux premiers gestes de secours appréciée

Conditions d'exercices :

- Temps complet (36h15/semaine)
- Service organisé du lundi au vendredi ou du mardi au samedi selon un planning alterné (matin ou après-midi)
- Disponibilité en soirée, les dimanches et jours fériés en cas d'évènements organisés sur la commune ;
- Lieu d'exercice : Bureau de police de proximité, déplacements fréquents

Informations complémentaires :

- Rémunération statutaire + prime ISFE (part fixe et part variable)
- Adhésion au CNAS
- Protection sociale complémentaire : participation financière au contrat collectif de groupe du CDG42 pour le risque prévoyance et participation financière au risque santé sur contrat labellisé
- **Jury de recrutement envisagé semaine 50 ou 51**

Poste à pouvoir le 1^{er} février 2027

Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser à **Madame le Maire du COTEAU** avant le 28 novembre 2026 par mail à l'adresse suivante : rh@mairie-lecoteau.fr

Besoin de renseignements complémentaires ? contacter David MANIORA, chef de poste au 04.82.77.11.33 /pm@mairie-lecoteau.fr